

09/06/2021



L'ADAGP, la SAIF et Google annoncent la signature d'un accord de partenariat, destiné à soutenir et rémunérer les auteurs des arts visuels dans le contexte du numérique.

**Paris, le 09 juin 2021**

L'ADAGP, la SAIF et Google annoncent la signature d'un accord de partenariat, destiné à soutenir et rémunérer les auteurs des arts graphiques, plastiques et photographiques (peintres, sculpteurs, photographes et agences de photographes, auteurs de bande dessinée, illustrateurs, designers, auteurs d'art urbain...) dans le contexte du numérique.

Cet accord, qui s'inscrit dans une durée de 10 ans, prévoit la mise en place d'un "*Fonds pour les artistes membres de l'ADAGP et de la SAIF*" qui a pour vocation de soutenir leur développement artistique et professionnel tout en les accompagnant dans le déploiement de leur activité à l'ère du numérique. L'accord inclut également un programme de licences pour l'utilisation en France des œuvres du répertoire de l'ADAGP et de la SAIF dans divers produits et services de Google.

\* \* \*

Marie-Anne Ferry-Fall, directrice générale de l'ADAGP : « *Nous nous réjouissons d'avoir réussi à nouer un dialogue constructif avec Google, qui trouve son aboutissement dans cet accord. Cela démontre, une fois de plus, que création, numérique et droit d'auteur peuvent se comprendre et se rejoindre, pour le plus grand bénéfice de tous.* »

Olivier Brillanceau, directeur général de la SAIF : « *Les auteurs des arts visuels attendaient depuis longtemps la mise en place d'un accord avec Google. Il s'agit d'une avancée importante en vue d'assurer la rémunération et l'accompagnement des créateurs de nos secteurs d'activité sur Internet.* »

Sébastien Missoffe, VP et directeur général de Google France : « La création de ce fonds s'inscrit dans notre soutien à long terme de l'industrie créative française, et des membres de l'ADAGP et de la SAIF. Ce partenariat permettra d'accompagner les auteurs dans leur travail créatif et leur développement professionnel tout en leur permettant de profiter des opportunités que peut leur offrir le monde numérique. »

---

### **A propos de l'ADAGP**

Créé en 1953, l'ADAGP est un organisme de gestion collective dans le domaine des arts graphiques, plastiques et photographiques. Forte d'un réseau mondial de près de 50 sociétés d'auteurs sœurs, elle représente plus de 200 000 artistes dans toutes les disciplines des arts visuels : peinture, sculpture, photographie, architecture, design, bande dessinée, manga, illustration, street art, création numérique, art vidéo. Au-delà de sa mission première de gestion des droits d'auteur, l'ADAGP encourage la scène créative en initiant et/ou en soutenant financièrement des projets propres à valoriser les arts visuels et à en assurer la promotion à l'échelle nationale et internationale.

### **A propos de la SAIF**

De création récente, la SAIF est un organisme de gestion collective dont la mission est de défendre, percevoir et répartir les droits des auteurs des arts visuels. Elle est née de la volonté des auteurs souhaitant défendre collectivement leurs droits, notamment dans l'univers numérique.

Elle représente aujourd'hui plus de 8 000 auteurs de tous les arts visuels : architectes, designers, photographes, dessinateurs, illustrateurs, graphistes, peintres, plasticiens, sculpteurs, ...

Elle joue également un rôle important dans la vitalité artistique et culturelle en France en soutenant des actions d'aide à la création et à la diffusion des œuvres, des actions de formation des artistes et le développement de l'éducation artistique et culturelle.

### **A propos de Google**

La mission de Google est d'organiser les informations à l'échelle mondiale dans le but de les rendre accessibles et utiles à tous. Grâce à des produits et des plateformes comme le moteur de recherche, Maps, Gmail, Android, Google Play, Google Cloud, Chrome et YouTube, Google joue un rôle important dans la vie quotidienne de milliards de personnes et est devenu l'une des entreprises les plus connues au monde. Google est une filiale d'Alphabet Inc.



### **Contacts presse :**

ADAGP - Marlène Chalvin - [marlene.chalvin@adagp.fr](mailto:marlene.chalvin@adagp.fr) [1]

La Saif - Sara Giuliattini - [sgiuliattini@saif.fr](mailto:sgiuliattini@saif.fr) [2]

Google - Constantin Foniadakis - [constantin@google.com](mailto:constantin@google.com) [3]

Suivez-nous !



[4]



[5]



[6]



[7]

[Retour à la liste des articles](#) [8]

---

#### **Links**

[1] <mailto:marlene.chalvin@adagp.fr>

[2] <mailto:sgiuliattini@saif.fr>

[3] <mailto:constantin@google.com>

[4] <https://www.facebook.com/adagp.fr/>

[5] [https://www.instagram.com/adagp\\_?hl=fr](https://www.instagram.com/adagp_?hl=fr)

[6] [https://twitter.com/Adagp\\_](https://twitter.com/Adagp_)

[7] [https://www.youtube.com/channel/UCq-VZmcT3R4vykfmi0c-DgQ?view\\_as=subscriber](https://www.youtube.com/channel/UCq-VZmcT3R4vykfmi0c-DgQ?view_as=subscriber)

[8] <https://www.adagp.fr/fr/actualites>